

BUREAU DIRECTEUR Visioconférence du lundi 4 mai 2020

Présents : Michel Corniaux, Gilles Cousin, Cédric Ibatici, Pascal Poidevin et Olivier Cambraye

La priorité est au confinement et à la lutte contre le coronavirus, le football est en sommeil. Le Bureau Directeur se doit de rester en veille et de réfléchir à l'après sortie de la crise sanitaire et à la préparation de la rentrée de septembre.

Compétitions :

Le District de l'Aisne pourra appliquer les règles de départage mentionnées à l'article 10 du règlement des championnats du District seniors et jeunes, pour les équipes qui se trouvent à égalité de points ou à égalité de quotient, dès lors que ces règles seront adaptées par décision du Comité de Direction fixé au 8 mai 2020. Cette adaptation tient compte du fait que les championnats ne sont pas allés à leur terme, que les équipes d'une même poule n'ont pas toujours joué le même nombre de matchs et que les équipes ne se sont pas affrontées en aller-retour ou ne se sont pas rencontrées du tout.

Les travaux menés par la commission des compétitions seniors sur la structure des championnats 2020/2021 et le déroulement des coupes départementales seront présentés au Comité Directeur par visio du 8 mai 2020 et soumis au vote par mail.

Les commissions respectives se réuniront à l'issue du Comité Directeur afin d'examiner le respect des clubs sur les différentes obligations :

- Commission des compétitions seniors :
 Respect des obligations des équipes de jeunes prévu à l'article 15 sur l'engagement des équipes de jeunes avant la publication des montées et des descentes
- Commission des terrains :
 Respect du classement des terrains pour pouvoir évoluer selon le niveau de la compétition
- Commission du statut de l'arbitrage :
 Vérification de la situation des clubs au 31 janvier 2020 compte tenu des directives fédérales pour tenir compte que la saison n'est pas allée à son terme.

Les classements seront publiés le mardi 12 mai 2020 après la réunion de la commission des compétitions seniors qui aura lieu le lundi 11 mai 2020 sous réserve des procédures en cours.

Les règlements des compétitions et des coupes départementales seront réécris en conséquence pour une adoption en comité directeur fixé le 26 juin 2020.

Comité Directeur :

- Calendrier:

 mardi 5 mai envoi des éléments aux membres avec possibilité d'un échange téléphonique personnalisé avec un membre du bureau

- o visio comité le vendredi 8 mai à 17 heures 00
- o vote par mail jusqu'au 10 mai 2020

- Ordre du jour :

- o Adoption du PV du Comité Directeur du 20 janvier 2020
- Carnets
- Sortie de la crise (poursuite du chômage partiel, reprise du personnel, réouverture des locaux, déroulement des commissions...)
- Adaptation par le Comité Directeur des règles de départage pour les classements des championnats seniors et jeunes suite à la décision du Comex du 16 avril 2020 (vote)
- o Structuration des championnats seniors 2020/2021 et 2021/2022 (vote)
- Modification de l'organisation des coupes départementales. (vote)
- o Passage du critérium du dimanche matin à 31 ans pour 2020/2021 puis à 35 ans progressivement (vote)
- Offre d'une pratique loisir pour les plus de 45 ans à 7, sous forme de plateau, tous les 15 jours (vote)
- o Mise en place d'un championnat futsal pour les équipes de D1 durant la trêve (vote)
- Accompagnement financier des clubs (report des dettes et fond de solidarité)

Consultations auprès des licenciés :

- Consultation n° 7 La formation des éducateurs
 Transmis à Paul Pesin pour analyse
- Consultation n° 8 Le recrutement des arbitres
- Transmis à Philippe Morice et Jean-Claude Collet pour analyse
- Consultation n° 9 Le passage de la pratique à 8 à 11
 Diffusion
- Consultation n° 10 La formation des dirigeants Bénévoles A programmer

Réflexion sur la programmation 2020/2021 pour les jeunes et le foot animation :

Une réflexion est menée sur la reprise du football dans la catégorie jeunes à 11 en fonction des mesures sanitaires et des directives du gouvernement.

Fond de solidarité :

Un point est fait sur les travaux menés par les groupes de travail mis en place par la LFA sur le fond de solidarité à destination des clubs.

Une réunion par visio rassemblant La Ligue et les 7 Districts est programmée le mercredi 6 mai à 18 heures 00 sur la répartition ligie/district sur le fond de solidarité et avant la parution des classements ligue du jeudi 7 mai 2020.

La prochaine visio du Bureau Directeur se tiendra le lundi 11 mai.

Le Président

Pascal Poidevin